

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 25

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant
le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteurs en Chef :

E. JAQUES-DALCROZE H. MARTEAU
Cité, 20 - Genève - Rue de l'Observatoire, 16

Éditeurs-Administrateurs :

DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

ART ET DÉMOCRATIE

DANS les belles et significatives pages qui, sous le titre « Art et démocratie », viennent de paraître dans ces mêmes colonnes, M. Henri Marteau a abordé une des questions les plus intéressantes et en même temps les plus complexes de l'heure actuelle. L'homme, en effet, ne vit pas seulement par l'estomac, Dieu merci. Il a d'autres tâches à remplir ici-bas que celle de satisfaire uniquement à ses appétits matériels, et les discussions économiques qui s'imposent de nos jours avec tant d'apprécié, ne devraient pas faire perdre de vue la nécessité d'élever l'esprit, et d'illuminer d'un bienfaisant rayon d'art cette vie si agitée et si remplie de problèmes matériels. Les enseignements de l'heure présente nous montrent que les chefs du parti socialiste ne se soucient guère de ce besoin spirituel. C'est donc sans eux et en dehors d'eux que doit s'accomplir cette grande œuvre de la démocratisation de l'art. Aux partis bourgeois incombe le devoir de ne pas se cantonner dans une égoïste satisfaction, mais de travailler à mettre les suprêmes jouissances intellectuelles à la portée des humbles et des petits. Et en agissant ainsi, on aura plus fait pour l'apaisement des esprits et le

rapprochement des classes que tous les beaux discours, aussi vides que sonores, de nos orateurs de carrefours.

Cette question est certainement de celles qui, aux yeux de tout examinateur dépourvu de préjugés et de parti pris, apparaissent grosses de conséquences inattendues, nous obligeant à considérer les données admises jusqu'ici comme insuffisantes ou incomplètes. Il était reconnu, en effet, que les manifestations de l'art, celles de l'art musical tout au moins, subissent quelque peu l'influence des saisons, en ce sens qu'elles sont soumises à certaines convenances d'époque, auxquelles il est prudent de ne pas chercher à se soustraire. C'est au début de l'hiver que s'ouvrent, chez nous, théâtre et salles de concerts, et s'il faut admettre la nécessité du choix d'une saison, on doit convenir qu'à tous égards ce choix est bon. Ailleurs, des conditions spéciales, une saison de bains, par exemple, raniment la vie artistique à une époque différente de l'année. Mais tout ceci se rapporte forcément à la conception d'un art aristocratisé ou embourgeoisé, comme l'on voudra. En admettant que le petit en ait sa part, et souvent quelle maigre part! que lui reste-t-il lorsque, les favorisés de la fortune étant partis, tout ce qui constitue la vie artistique se disperse aux quatre vents des cieux? En maints endroits,